

11 Res

15 Centimes

N° 16. — Samedi 7 Mars 1914

Le Bonnet Rouge



ÉMINENCES GRISES



M. Etienne Grosclaude, agent du Creusot et autres firmes.

(Dessin de BERDON.)

A partir du Lundi 16 Mars

Le Bonnet Rouge

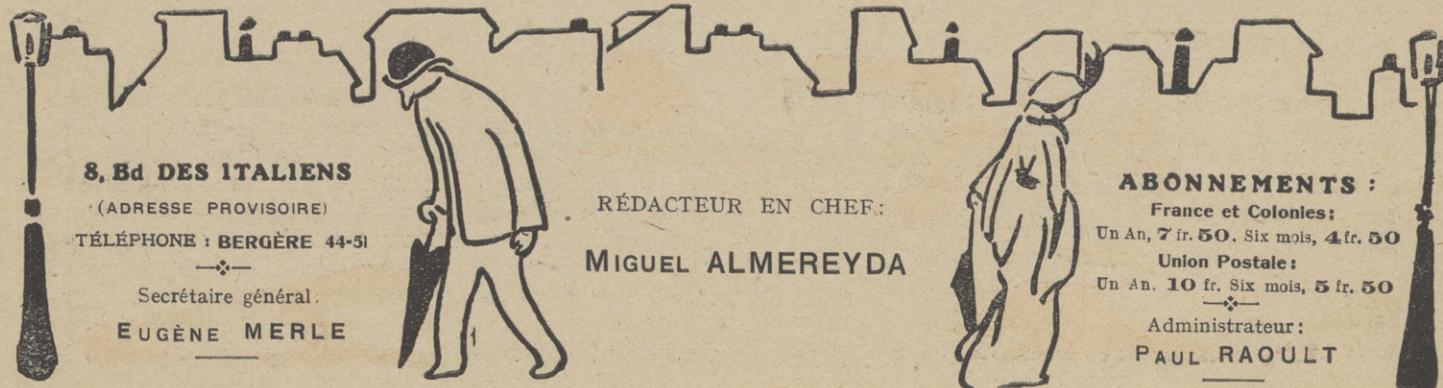
paraîtra transformé

en quotidien du soir

Le soir, à 6 heures, à Paris.

Le matin, en Province. ==

5 Centimes



8, Bd DES ITALIENS

(ADRESSE PROVISOIRE)

TÉLÉPHONE : BERGÈRE 44-51

Secrétaire général :

EUGÈNE MERLE

RÉDACTEUR EN CHEF :

MIGUEL ALMEREYDA

ABONNEMENTS :

France et Colonies :

Un An, 7 fr. 50. Six mois, 4 fr. 50

Union Postale :

Un An, 10 fr. Six mois, 5 fr. 50

Administrateur :

PAUL RAOULT

Feuilletez le Tout-Paris : vous trouverez que M. Etienne Grosclaude y est qualifié d'homme de lettres.

Homme de lettres, il le fut jadis, il y a quelque vingt ans. Depuis M. Grosclaude n'a pas écrit 1000 lignes. C'est à peine si deux ou trois fois par an paraît un article portant sa signature.

Cette qualification de « gendelette » est un pavillon qui couvre la marchandise, un paravent derrière lequel s'abritent ses multiples occupations. M. Grosclaude est à proprement parler un homme-à-tout-faire... pourvu qu'il y trouve un bénéfice appréciable. C'est le prototype de l'entremetteur, de l'intermédiaire. Dès que de son gros nez rouge, il a flairé une « affaire », affaire métallurgique, affaire de travaux publics, percement d'une voie nouvelle, expropriation, chemins de fer de la Perse ou de l'Asie Mineure, adduction des eaux d'un quelconque Léman, tunnel sous la Manche, il se met en campagne, offre ses services.

Il se fait fort, suivant les cas, d'obtenir le vote utile du Parlement, la complaisance de la Municipalité, car il connaît son monde officiel sur le bout du doigt et sait les arguments par quoi il se laisse convaincre.

Vous pensez bien que tout cela ne se passe pas au grand jour et que l'Eminence reste dans l'ombre ; elle prend d'ailleurs des précautions inimaginables et entoure tous ses actes d'un mystère qu'elle croit impénétrable.

Les murs, les portes, les plafonds mêmes de ses appartements sont rembourrés, matelassés, capitonnés dans des proportions extraordinaires ; dans chaque pièce se trouve un poste de téléphone, car jamais M. Grosclaude ne téléphone en présence d'un tiers.

Une affluence de visiteurs vient-elle à mettre du monde dans chaque pièce — car chez Grosclaude, pour éviter des rencontres qui pourraient être fâcheuses, chacun attend dans une pièce séparée — il prie simplement son interlocuteur de sortir dans l'antichambre.

Pour les serrures de ses appartements, de ses bureaux, de ses meubles, il a fait appel aux combinaisons les plus incrochetable de nos plus savants fabricants de coffres-forts.

Il semble toujours faire effort pour peser chacune de ses paroles, ne rien livrer au hasard et tous ses entretiens sont entourés du plus grand mystère. Par une habitude, qui est devenue une manie, il clôt toute conversation par ces mots : « Ceci est confidentiel »... même lorsqu'il émet une vérité première telle que : Klotz est antisémite, Cécile Sorel vieillit bien, Pichon n'est pas un foudre de guerre.

A côté de cela, cet homme si mystérieux qui à toujours l'air de conspirer, éprouve quelque satisfaction à vous glisser dans la conversation qu'il vient de déjeuner avec tel ou tel ministre, tel ou tel prince du sang, telle ou telle grande duchesse.

M. Etienne Grosclaude est, en effet, reçu dans tous les mondes, et c'est précisément pour cela que le gouvernement, le Creusot, les syndicats métallurgiques et certains groupes financiers l'emploient. Entre deux calembours de commis voyageur, il touche un mot d'une affaire, pressent un homme, s'assure un appui parlementaire ou pécuniaire. N'ayant aucun métier défini, il est le trait d'union entre divers métiers, diverses industries, diverses puissances.

* * *

Si M. Grosclaude se contentait de faire prêter de l'argent à des nobles décavés, de faire vendre une propriété,

M. Etienne GROSCLAUDE

Agent du Creusot et autres firmes

ou de faire préfacier les livres de la comtesse de Hohenfelsen par M. de Mun, nous n'aurions pas à nous occuper de lui ; mais M. Grosclaude est un homme comme il y en a malheureusement dans tous les pays, un homme qui par la puissance de l'argent mis à sa disposition peut trouver au Parlement les concours utiles aux intérêts qu'il représente mais qui sont la plupart du temps contraires à ceux du pays. A ce titre, nous avons le devoir de nous occuper de lui, de dévoiler ses agissements.

Prenons par exemple le vote de la loi de trois ans :

Pendant les débats, n'osant se montrer en personne dans les couloirs de la Chambre, il y envoyait des émissaires qui suivaient attentivement les séances, notaient les questions pouvant devenir dangereuses, les zèles qu'il s'agissait de réchauffer, les hésitations dont il fallait à tout prix faire des convictions.

Et chaque matin, soit rue d'Anjou, au Creusot, soit rue de Madrid, au Comité des Forges, d'importantes conférences avaient lieu entre les Comités directeurs, Grosclaude et les informateurs parlementaires de nos plus grands quotidiens et de nos plus grandes agences d'information. Le lendemain, comme par hasard, diverses personnalités politiques désignées se retrouvaient à déjeuner chez notre Eminence.

Il fallait voir l'air inquiet, angoissé de tous ces requins quand le vote des trois ans paraissait douteux, compromis même tout à fait, comme cela est arrivé quelquefois. On eût dit des affamés à qui l'on retirait le pain de la bouche.

Le vote péniblement enlevé enfin, l'on entra en vacances et l'on se tint coi quelques semaines, puis un peu avant la rentrée, il se confectionna soit au Creusot, soit chez Grosclaude une série de notes sur la nécessité de renouveler notre armement, notre matériel d'artillerie et ces petites notes furent mystérieusement portées aux administrateurs de nos grands journaux du matin et du soir aussi. Elles passaient le lendemain telles quelles sous des rubriques diverses « La Vie Militaire... Armée et Marine... Chronique Militaire... ». Le lecteur bonasse et patriote s'imaginait que le rédacteur militaire de son journal préféré lui faisait part de ses convictions intimes, de ses propres remarques, de ses critiques personnelles, alors que l'officine Grosclaude-Creusot le préparait tout simplement aux lourds impôts, aux commandes formidables ! — « A notre époque toute maison qui a pignon sur rue doit disposer d'un budget de publicité », se plaît à dire M. Grosclaude. Et c'est lui qui fixe dans quelles conditions journaux et parlementaires doivent émarginer à ce budget, qui est coquet, je vous prie de le croire. M. de Chambure (mon ami le vicomte de Chambure, comme le présente Grosclaude à ses amis, et cet imbécile de Chambure comme il dit en son absence) est simplement chargé, comme nous l'avons relaté, de la remise des espèces.

* * *

M. Grosclaude ne se contente d'ailleurs pas d'être l'intermédiaire entre le Creusot et le monde officiel français. Il est aussi son ambassadeur auprès de certaines puissances étrangères en mal d'armements intensifs, ambassadeur qui se déplace ou qui opère à Paris même. Dès qu'un grand-duc de Russie, un prince héritier balkanique, un ministre hellénique arrive à Paris, M. Grosclaude s'inscrit immédiatement chez lui. C'est sa façon de dire : « je suis là, toujours à votre disposition, pour les démarches, les commandes, les

emprunts que vous venez faire ». S'il ne connaît pas le personnage, il s'arrange pour se faire inviter en même temps que lui dans une maison amie et l'on cause. Il importe que les commandes aillent au Creusot et non à Krupp. C'est d'un patriote, direz-vous ; c'est possible, mais ce patriotisme-là coûte cher à tous les peuples.

**

M. Grosclaude n'a d'ailleurs pas que des amis, comme MM. Briand, Klotz, Pichon, Doumer, de Montebello, Tardieu, Ph. Berthelot, etc. ; il a aussi quelques ennemis, du moins il l'assure, car cela le pose dans un monde qui lui est cher.

Ses deux grands ennemis sont MM. Caillaux et Clemenceau. Le premier — et cela est tout à l'honneur de notre grand argentier — parce qu'il a toujours refusé d'employer ses services ; le second parce qu'il le traita naguère, dans un article resté sans réponse de « bouffon de sacristie ». Il convient d'ailleurs de rectifier cette assertion, M. Grosclaude n'est pas « de sacristie » ; parpaillot, la vache à Colas pour lui est le veau d'or ; nationaliste et l'un des fondateurs de *la Patrie Française*, il convola récemment en justes noces avec une dame juive, âgée, déjà grand'mère et qui lui apporta la forte galette.

Et il lui en faut de la galette à M. Etienne Grosclaude ! C'est un terrible mangeur d'argent ; il en perd tellement au jeu qu'il est journellement assailli de réclamations de ses créanciers et de ses fournisseurs ; aussi, en parfait homme du monde, a-t-il pris soin de mettre son nouvel appartement au nom de sa femme.

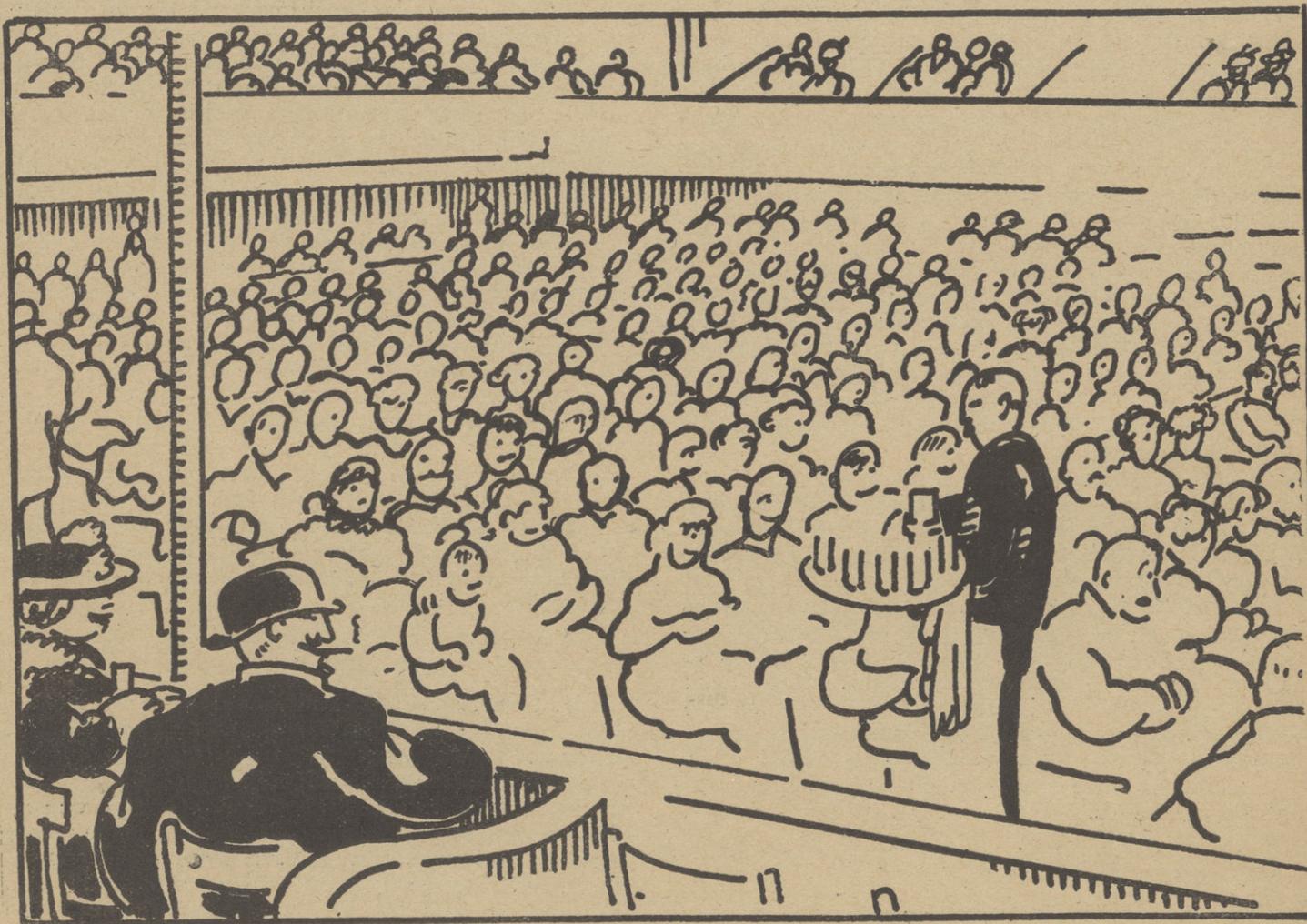
**

En dehors de la passion de l'argent, M. Grosclaude a celle des fiches et des dossiers. Il en possède chez lui sur tout le monde. Les hommes d'Etat en ont de considérables, les particuliers de moins importantes. La vie publique et privée de chacun y est quotidiennement notée. Si dans cette collection une grande place est réservée à MM. Jaurès, Clemenceau, Caillaux, par exemple, une plus petite y est consacrée à ce que l'on appelle le « Monde ». Il y est relaté, par exemple, que le marquis de G... est l'amant de la princesse M..., que l'académicien H... est du dernier bien avec la baronne de P..., que le comte de L... a eu, dans sa jeunesse une vilaine histoire de jeu, etc., etc...

Vous devinez bien que tous ces dossiers constituent des armes pour M. Grosclaude. Il en prête l'aide aussi bien à un ministre embarrassé pour une réplique, qu'à un parlementaire, un journaliste, un ami en quête d'un argument *ad hominem*.

Bref, M. Etienne Grosclaude est un homme de lettres qui n'écrit jamais : il a même tellement horreur d'écrire qu'il ne consigne jamais sur le papier un ordre ou une commande, ce qui lui permet, le cas échéant, de nier sa parole ; c'est un journaliste qui porte dans les journaux, non de la copie, mais des affaires. C'est cependant comme homme de lettres et journaliste que M. Poincaré l'a personnellement nommé Officier de la Légion d'honneur. Il est permis de penser qu'il a récompensé d'autres services que ceux rendus par M. Grosclaude à la Littérature.

FOULES



V. — La foule qui regarde...

(Dessin de JEL.)

Le ci-devant Adrien Lannes de Montebello contre le Professeur Painlevé

Qui disait que l'antique et glorieuse chevalerie était à jamais disparue ?

Le comte Adrien Lannes de Montebello, qui s'ennuyait dans sa province, a voulu reprendre l'armure de Don Quichotte ; enfourchant l'arrière-petite-fille de Rossinante, il s'en vint à Paris. La progéniture de Sancho Pança s'étant éteinte, ce fut Joseph Reinach qui se fit l'intendant du chevalier errant.

C'est bien cela que nous a conté, avec des détails à faire pleurer les rocs, tout ce que la presse française compte de feuilles de bon ton. Il fallait lire les *Débats*. En des colonnes abondantes, ce grave journal disait toute la grandeur des projets du noble comte, lâchant une circonscription excellente et fidèle pour entreprendre une sainte croisade contre les coquins et les sans patrie, représentés, au Quartier Latin, par le professeur Paul Painlevé.

Il n'y a qu'un petit malheur à tout cela : c'est que le comte Adrien Lannes de Montebello était fichu, totalement fichu, dans la première circonscription de Reims qu'il représentait.

La preuve ?

Reportons-nous à 1910. La plate-forme de l'opposition, on s'en souvient, était tout à fait rudimentaire : on combattait les « quinze mille », on prônait la R. P. M. de Montebello était donc proportionnaliste, et grand pourfendeur de Q. M. Pour compléter ce programme, il n'avait ajouté qu'un chapitre : la lutte contre la fraude, qui passionnait cette région essentiellement viticole.

En faisant, sur son nom, la coalition de tous les mécontents, M. de Montebello, modestement étiqueté progressiste, parvint à triompher de M. Pozzi, député sortant. Mais dans quelles conditions !

Il y eut 14.878 votants. La majorité absolue était donc de 7.440 voix. M. Lannes de Montebello en obtint 7.462 contre 6.270 à M. Pozzi, 1101 au candidat socialiste Perot, et quelques voix réparties sur divers noms.

Malgré une campagne acharnée, le candidat de l'*Action libérale*, des *Croix*, et des briandistes qui s'ignoraient encore, ne passait qu'avec 22 voix de majorité. Quel triomphe !

Depuis il y eut la crise viticole, dans laquelle le député de Reims ne fit pas glorieuse figure, aux dires de ses mandants. On a oublié les quinze mille, que d'ailleurs le ci-devant comte toucha sans sourciller. La R. P. est lâchée par la presque totalité de ses tenants.

Enfin, il y a eu les trois ans, et la chose dont accoucha la commission de l'armée, enceinte des œuvres de MM. de Montebello et Joseph Reinach, acheva de discréditer leur élu de 1910 aux yeux des électeurs de la Marne.

Depuis les lâchages succèdent aux lâchages, et on aurait nommé *n'importe qui*, à Reims, pour se débarasser du député sortant.

Voilà le siège sûr que, dans un noble geste, abandonne le comte Adrien Lannes de Montebello pour courir sus au professeur Paul Painlevé.

Seulement, c'est jouer de malchance. Painlevé est plus solide au cinquième qu'on ne l'avait dit au de Montebello. Il y a, là-bas, 5.500 voix républicaines contre 4.500 voix conservatrices. Et comme le programme de Painlevé est des plus nets (impôt sur le revenu avec déclaration, retour à la loi de 1905, nationalisation, extension des syndicats, monopole des assurances par le rachat, décentralisation, participation aux bénéfices, suppression des conseils de guerre en temps de paix, R. P., etc.) il ne lui manquera pas une seule voix socialiste au second tour.

Si bien que dans deux mois, Lannes — après avoir hésité longtemps, tel celui de Buridan, entre les deux picotins — se trouvera n'avoir plus rien pour garnir son râtelier.

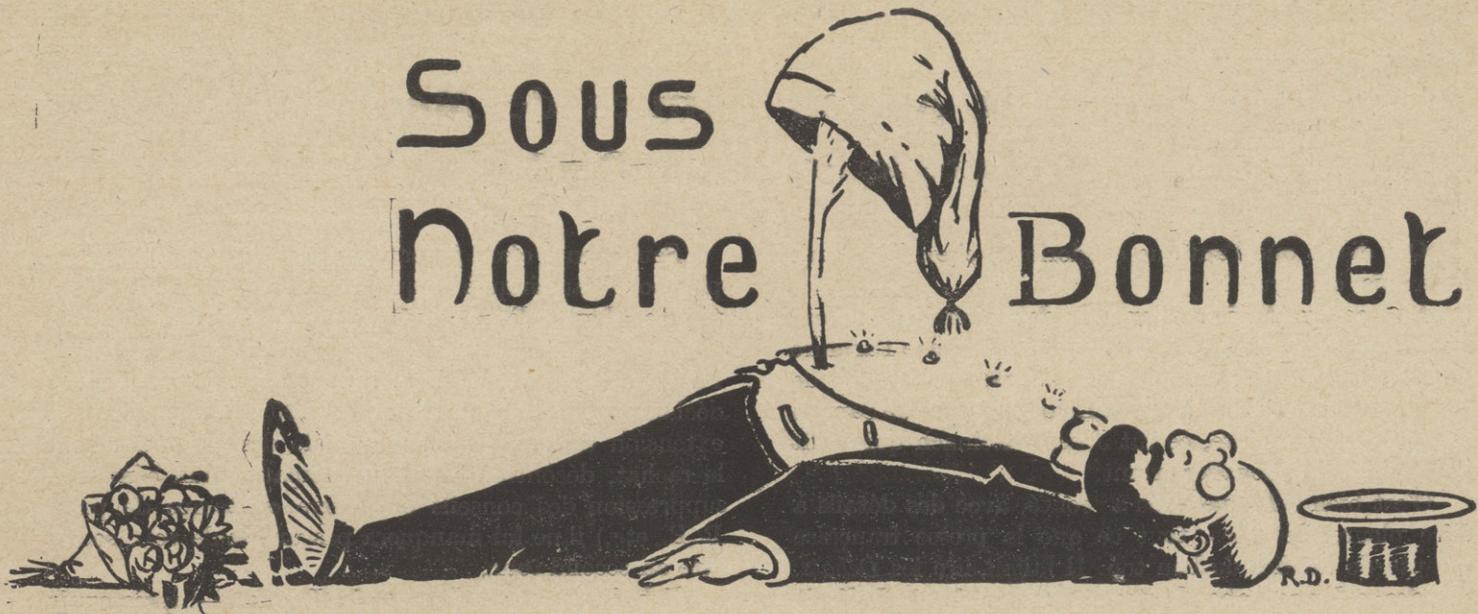
Ne le plaignons pas. Avec son fidèle Sancho, bâtonné rudement, lui aussi, par les électeurs de Digne, il pourra toujours maudire les enchanteurs cruels qui transforment les poires en pommes cuites, et travailler, dans la paix de sa demeure, à l'élaboration d'un projet de loi rétablissant le service de cinq ans, dont la nécessité se manifeste, impérieuse, aux yeux de tous les bons Français.



M. Louis DUBOIS

Il y a toujours eu, et il y a toujours un « Dubois » à la Chambre. La récente attaque menée par le triumvirat contre le ministère, avec l'aide de la coalition de droite, a valu à celui-ci une manière de notoriété. M. Louis Dubois s'était chargé, en effet, d'attacher le grelot et de préparer les voies à MM. Briand et Millerand. Au physique, de taille très petite, le torse pris dans une redingote étriquée, le crâne exagérément développé dans la région occipitale, le nez long chaussé de lunettes, la face bilieuse, le geste toujours attardé, le ton froid et doctoral, tout concourt à prêter à M. Dubois l'air d'un sacristain de village en train de chanter au lutrin. Toutes les fois qu'à la Chambre se débattent les lois sociales, on voit se dresser contre la réforme en discussion le député de la sixième circonscription de Saint-Denis, armé de quelques amendements destinés à chavirer le projet ou à réduire à zéro les maigres avantages péniblement concédés au prolétariat. M. Dubois fait partie, à la Chambre, avec M. Beauregard de ce groupe de représentants du peuple tout dévoués aux intérêts des grandes compagnies et qui représentent surtout les puissances d'argent...

Sous Notre Bonnet



**Toujours
la manière forte**

Il y a un mois environ, lorsque parut le tableau d'avancement, un rédacteur de la Préfecture de la Seine (Direction des Finances), M. Amadou, désolé de ne pas figurer sur les listes de propositions pour le grade de rédacteur principal, se tira dans la poitrine un coup de revolver. La balle lui traversa le corps de part en part ; mais il faut croire que ce n'était point son heure. Conduit à l'hôpital, le blessé vit peu à peu son état s'améliorer.

Nous croyons savoir que M. Amadou, parfait employé, intelligent, zélé, actif, excellemment noté par ses chefs qui l'avaient eux-mêmes proposé pour l'avancement, espérait vivement être inscrit pour le grade auquel il avait droit, tant par ses années de service que par ses qualités professionnelles. L'arbitraire préfectoral en ayant décidé autrement, il employa ce procédé radical pour priver de ses services l'administration marâtre qui les reconnaissait si mal. Nous ne saurions, certes, approuver l'acte de M. Amadou, tentant pour si peu de chose de se donner la mort ; mais nous pouvons moins encore approuver la décision de M. Delanney qui, pour punir cet employé, lui supprime brutalement son traitement en invoquant comme motif : « *absence non autorisée.* »

Sans doute, au point de vue strictement légal, le préfet trouvera des juristes pour expliquer et justifier sa décision, mais c'est tout de même une drôle de façon de reconnaître qu'on s'est trompé et qu'on a été injuste envers un subordonné que d'ajouter une peine matérielle au camouflet moral qu'on lui a déjà appliqué. Le moindre sentiment d'humanité commandait d'agir différemment !

ooo

Les procédés de M. Delanney ne diffèrent pas, en somme, de ceux qui sont en usage dans l'armée où la tentative de suicide est punie de 60 jours de prison.

Voici, à ce sujet, une histoire authentique qui se passa il y a déjà quelques années à Sousse, chez les tirailleurs.

Un caporal de réserve accomplissait une période d'instruction militaire. Il était sombre, broyait du noir, soupçonnait son épouse de le tromper, et, pour l'en punir sans doute, il se suspendit par le cou à un bec de gaz de la ville.

Des passants survinrent à temps qui le décrochèrent et le conduisirent au poste de police, lequel prévint la compagnie à laquelle il appartenait du suicide de ce réserviste

Grand émoi chez le doublard.

— Fourrier, nous avons un cabot-réservoir qui s'est pendu ; filez vite chez le major savoir quelles pièces il faut établir et quels rapports nous devons fournir.

Le fourrier dare-dare s'en va chez le commandant et revient nanti de tous les tuyaux.

Mais, durant ce temps, le doublard est allé au poste voir « son macchabée » qu'il trouve, à son grand ahurissement, parfaitement vivant.

Il revient ; le capitaine est là ; il lui expose l'affaire.

— Le salaud ! s'exclame ce dernier. On va le foute dedans, trouvez-moi le motif.

Et l'intelligent sergent-major d'écrire :

« Quinze jours de salle de police au caporal réserviste X... Motif : tentative de suicide *non suivie d'effet.* »

La ligne U Elle allait naguère de la Porte de Gentilly à Saint-Philippe-du-Roule. Les habitants du quartier pauvre et peuplé de la Porte de Gentilly avaient réclamé à cor et à cri cet autobus que la Compagnie, lors du renouvellement du privilège, lui accorda de fort mauvaise grâce, résolue d'avance à le faire supprimer.

Les raisons : elles sont mystérieuses. Quelle sombre cuisine, quelles combinaisons plus ou moins propres expliquent cette attitude ?

Bref, la dite Compagnie trouva moyen d'introduire dans les clauses du contrat instituant la ligne U que, si le rapport par voiture-kilomètre, pour parler son jargon, n'atteignait pas 0 fr. 91, l'itinéraire pourrait en être modifié.

Or, ce taux de rapport qui est extrêmement élevé, qui est même celui des lignes les plus productives, se trouvait atteint et l'autobus, toujours bondé, devait continuer à rouler en passant rue de la Glacière.

Sur ces entrefaites une ligne de tramway : Hôtel-de-Ville-Arcueil-Cachan fut construite, empruntant le même itinéraire.

Immédiatement la Compagnie des Omnibus en profite pour déclarer qu'il lui est impossible de passer rue de la Glacière et obtient, avec quelle complicité, que ses voitures passeront désormais rue de la Santé. Or, la rue de la Santé, nul ne l'ignore au *Bonnet Rouge* est bordée d'hôpitaux, de couvents, d'asiles et de prisons, tous immeubles qui ne fournissent guère de voyageurs quotidiens.

Cela baissa un peu, mais pas suffisamment.

Alors, la Compagnie pour dégoûter tout à fait les

gens qui se servaient de ses voitures, organisa le régime des pannes les plus extraordinaires et des départs les plus ébouriffants. Certains voyageurs, à maintes reprises et voulant en avoir le cœur net, attendirent plus de quarante minutes le passage d'une voiture alors que, régulièrement, c'était toutes les six ou sept minutes qu'elles auraient dû se succéder. Ce n'était pas tout. Une vitesse maximum est imposée aux conducteurs, mais pas de vitesse minimum. La plus sage lenteur présidait aux voyages : rue de la Santé on faisait du deux ou du trois à l'heure ; à partir du boulevard Saint-Germain, on faisait du quatre.

Le résultat ne s'est pas fait attendre et les recettes ayant baissé au-dessous du taux prévu, l'itinéraire immédiatement à été changé : la ligne U maintenant va des Gobelins à la porte des Ternes, et les wattmen ont retrouvé leur allure normale d'écraseurs municipaux. Mais les braves populations ouvrières du quartier de la Porte de Gentilly n'ont plus d'autobus. Demanderont-elles à ce sujet quelques explications à leurs conseillers municipaux ou généraux ?

* * *

Incompatibilité ? M. Jacques Stern — nul ne l'ignore — sollicite les suffrages des citoyens de Castellane. Mais il est en même temps président du Conseil d'Administration des chemins de fer du sud de la France.

Ce titre n'étant sans doute pas dénué de valeur aux yeux des électeurs, c'est sur papier officiel de ladite compagnie qu'il a informé tous les maires de la circonscription qu'il cédaît « aux insistances flatteuses » qui lui sont parvenues de tous les points de ce pays. « Il ne prend, ajoute-t-il, qu'un engagement, celui de collaborer utilement, pratiquement, activement avec tous ceux qui sont jaloux de la prospérité du pays et de demeurer constamment, activement, directement, en relation avec les élus, avec les électeurs *qui ne s'adresseront jamais en vain à moi* ».

Heureux électeurs ! Mais si tous les présidents de Conseils d'Administration se mettent à être candidats l'impôt sur le revenu paraît bien malade.

* * *

Bas les masques On sait — ou plutôt on ne sait pas — que Tunis est en état de siège.

Qu'on se rassure, d'ailleurs : cette situation ne dure que depuis trois ans — exactement, aujourd'hui samedi 7 mars 1914, depuis 843 jours. Une paille !

Or, le général Pistor, qui commande en chef en Tunisie, prenant texte de cette mesure depuis longtemps injustifiée, a pris, à l'occasion des fêtes du Carnaval, le singulier arrêté que voici :

ARRÊTÉ

« LE GÉNÉRAL DE DIVISION, COMMANDANT LA DIVISION D'OCCUPATION DE TUNISIE, MINISTRE DE LA GUERRE DU GOUVERNEMENT TUNISIEN.

« Agissant en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le décret du 13 novembre 1911 :

« Considérant que la surveillance des individus suspects et fauteurs de troubles doit s'exercer en permanence particulièrement dans toutes les réunions et à l'occasion des réjouissances du Carnaval,

ARRÊTE

« Article premier. — A partir d'aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre, le port du masque et l'emploi de tout procédé modifiant les traits du visage sont interdits sur toutes les places, promenades, voies de communication et dans les établissements publics.

« Tunis, le 10 février.

« Général PISTOR.

Naturellement, à Tunis, tout le monde est furieux. Les fêtes du Carnaval ont été d'une tristesse navrante, et aujourd'hui, nos confrères, soutenus par l'immense majorité du public, s'insurgent contre les prétentions à la dictature du général Pistor.

Ah ! si ce brave général était allemand, comme il serait divertissant de lire, dans la grande presse française, les commentaires de son décret !...

* * *

Un geste spontané Lors du banquet qui fut offert, dans la Salle des Fêtes Saint-Martin, au clairon Rolland, récemment promu au grade d'officier de la Légion d'honneur, le geste... spontané du président de la République, donnant l'accolade au survivant de Sidi-Brahim, fit éclater dans la salle les bravos... et les cris de : Vive Poincaré ! Vive la France ! Vive Rolland !

Or, ce geste avait été arrêté d'avance. L'accolade faisait partie du programme. De même les hurrahs.

Dans le train qui les amenait à Paris, le neveu du clairon Rolland racontait la genèse du voyage : le vieillard avait tout d'abord refusé les invitations, ne voulant pas s'exposer, à son âge, aux fatigues d'un aussi long voyage. Le neveu approuvait. C'est alors que ce dernier reçut de son oncle le mot suivant :

Mon cher neveu,

« Malgré mes hésitations, je suis décidé à aller à Paris, après réception de la dépêche que je joins à ma lettre.

Et la dépêche était ainsi libellée : « Dimanche au banquet, le président Poincaré vous donnera l'accolade et nous criions : Vive la France ! Vive Poincaré ! Vive Rolland ! Vive le Rouergue ! »

* * *

Le roman chez la portière On sait que l'Action Française secondée par l'Intransigeant, mène une campagne terrible contre M. Baumann, propriétaire des moulins de Corbeil.

Aux dires de la Camelote royale, M. Baumann ne serait rien moins qu'un espion allemand, un de ces mystérieux et redoutables personnages d'avant-guerre, que Guillaume aurait placé là, tout exprès, pour affamer Paris.

Et quotidiennement, l'Action française assure que le premier devoir des bons Français serait, en cas de complications extérieures, de mettre « le sieur Baumann » dans une forteresse.

Or, voici ce qu'on peut lire dans les *Coulisses*, un volume de notes de M. Stephany, ex-commissaire de la Sûreté prussienne, dont la traduction française fit quelque tapage.

On a établi, en Allemagne, une liste confidentielle des Alsaciens-Lorrains qui, en cas de mobilisation, doivent être enfermés dans les casemates d'une forteresse.

« Parmi les personnes inscrites sur ces listes de proscription, écrit M. Stephany (page 157), figurent LES MEMBRES MASCULINS DE LA FAMILLE BAUMANN frères, d'Illkirch, qui sont meuniers ; le propriétaire Esinger, de Grafenstaden ; le propriétaire baron de Darstein, de Pobsheim, en raison de leur haute situation sociale, de la nombreuse parenté qu'ils possèdent à l'étranger et de l'attitude très réservée dont ils ont toujours fait preuve vis-à-vis du gouvernement. »

Ainsi, pour les Baumann, en France comme en Allemagne, on se montre plein de sollicitude. Des deux côtés des Vosges, une forteresse les attend.

S'ils en croient le *Bonnet Rouge*, ils transporteront leurs moulins dans la République d'Andorre !...

Gaston COUTÉ

NOTRE-DAME DES SILLONS

(Chanson Inédite)

Musique de Marcel Legay.

f. moderato Refrain

Notre Dame des sillons Ma bonne Sainte Vierge à moi.

Notre Dame des sillons Dont les anges sont des grillons O terre je reviens vers toi

f. allegretto Couplet

Notre Dame des sillons je suis parti sans savoir où Com

me une graine qu'un vent fou Enlève et transporte A la ville où je suis allé

f. allegretto Je

lé j'ai languï comme un grain de blé Dans la friche morte

REFRAIN

Notre-Dame des Sillons
Ma bonne Sainte Vierge à moi !...
Notre-Dame des Sillons
Dont les anges sont des grillons
O terre !... je reviens vers toi.



I

Je suis parti sans savoir où
Comme une graine qu'un vent fou
Enlève et transporte ;
A la ville où je suis allé
J'ai languï comme un grain de blé
Dans la friche morte

(N. D. etc.)

II

J'ai dit « bonjour » à bien des gens
Mais ces hommes étaient méchants
(Comme moi sans doute)
L'amour m'a fait saigner un jour
Et puis j'ai fait saigner l'amour
Au long de ma route !

(N. D. etc.)

III

Je suis descendu bien souvent
Jusqu'au cabaret où l'on vend
L'ivresse trop brève ;
J'ai fixé le ciel étoilé
Mais le ciel hélas ! m'a semblé
Trop haut pour mon rêve.

(N. D. etc.)

IV

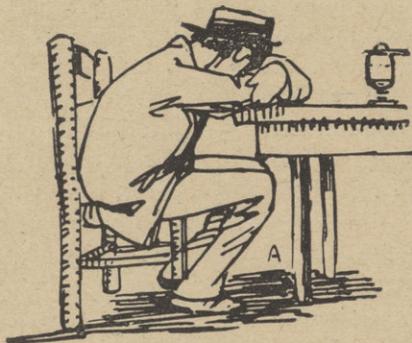
*Las de chercher là-haut, là-bas
 Tout ce que je n'y trouve pas
 Je reviens vers Elle
 Dont le sang coule dans mon sang.
 Et dont le grand cœur caressant
 Aujourd'hui m'appelle !*

(N. D. etc.)

V

*Au doux terroir où je suis né
 Je reviens pour me prosterner
 Devant les miracles
 De celle dont les champs sans fin
 De notre pain, de notre vin !
 Sont des tabernacles*

(N. D. etc.)



VI

*Je reviens parmi les guérets
 Pour gonfler de son souffle frais
 Ma poitrine infâme,
 Et pour sentir, au seuil du soir,
 Son âme comme un reposoir
 S'offrir à mon âme.*

(N. D. etc.)

VII

*Je reviens, ayant rejeté
 Mes noirs tourments de révolté,
 Mes haines de Jacques,
 Pour que sa grâce arrive en moi
 Comme le Dieu que l'on reçoit
 Quand on fait ses Pâques...*

(N. D. etc.)

REFRAIN

*Notre-Dame des Sillons
 Ma bonne Sainte Vierge à moi !...
 Notre-Dame des Sillons
 Dont les anges sont des grillons
 O terre !... je reviens vers toi.*

GASTON COUTÉ.

(Illustrations de AUGLAY.)



*Reproduction interdite. Publiée avec l'autorisation
 de MM. H. Raimaldy et Marcel Legay.*

Sir Max Wæchter, philanthrope anglais et le promoteur de la Confédération Européenne s'essaie de l'autre-côté de la Manche à cette même œuvre de paix qu'a entreprise le Bonnet Rouge : un rapprochement avec l'Allemagne. Nous sommes heureux de reproduire un extrait de l'article qu'il fit paraître récemment dans « The Fortnightly Review », et dans lequel il expose l'idée générale de son projet.

Ces gens qui suggèrent que les armements européens devraient être limités d'un commun accord entre les puissances s'occupent seulement d'un symptôme, mais non de la cause du mal. La cause de la mortelle rivalité militaire et navale de l'Europe se trouve, ainsi que je l'ai montré, dans le fait que les puissances de l'Europe sont divisées. Il s'ensuit que tout essai de limiter les armements de l'Europe par un accord général est voué à l'insuccès. Les armements ne peuvent être limités que s'ils deviennent inutiles, et ils deviendront inutiles seulement si l'Europe devient unie. Nous devons donc travailler à l'unification de l'Europe sous une forme ou sous une autre, et deux questions se posent d'elles-mêmes : une telle unification est-elle possible ? Si elle est possible, comment peut-elle être réalisée ?

Les gouvernements et les hommes d'Etats d'Europe s'efforcent d'augmenter le bien-être de leurs nations. La paix et la prospérité sont les plus grands bienfaits qu'ils puissent assurer au peuple. L'unification de l'Europe sous une forme ou sous une autre donnera la paix à l'Europe, et comme une telle unification rendrait les vastes et excessives armées existantes inutiles, elle augmenterait le travail du peuple et rendrait les masses prospères et heureuses. La guerre des Balkans a enfin résolu ce problème qui était des plus susceptibles de troubler la paix de l'Europe. A présent le ciel politique est clair et serein. Que les diplomates de l'Europe profitent de l'atmosphère pacifique que la conclusion de la guerre des Balkans a créée avant que le ciel politique ne se recouvre à nouveau de nuages.

L'unification de l'Europe devrait prendre place sur une base fédérale, car la confédération est cette forme d'organisation politique qui, tout en unissant les Etats en un seul corps, laisse à chaque Etat la mesure la plus complète de liberté et lui permet de s'occuper de ses propres affaires ainsi qu'il l'entend. Si nous regardons autour de nous, nous voyons qu'une confédération est possible dans des Etats qui semblaient obligés à une désunion par la nature, qui avaient une individualité forte et marquée et un sens obstiné d'indépendance, et qui, en plus, possédaient des religions différentes et parlaient des langues différentes. La Suisse est une confédération de vingt-cinq Etats libres, qui sont appelés cantons. Chacun de ces cantons a une constitution, un gouvernement et un parlement pour lui seul et a une histoire et une tradition individuelles dont il est fier. Chaque canton est un Etat par lui-même. Cependant les Suisses sont divisés non seulement par leur organisation politique en vingt-cinq Etats libres. Ils sont divisés par ce fait que la moitié d'eux sont protestants et l'autre moitié catholiques romains. Ils sont de plus divisés par ce fait que certains de ces cantons sont exclusivement habités par des gens parlant allemand, d'autres par des gens parlant français et d'autres par des gens parlant italien. Néanmoins, la Suisse n'est, pour toutes les questions pratiques, qu'un seul Etat, et un Etat fermement uni. S'il fut possible d'unir en une confédération durable

les Suisses assurément individualistes, en dépit de leurs dissensions de politique, de race et de religion, il ne serait pas impossible de fédérer les Etats d'Europe.

Il n'y a point de raison pour que l'Europe continue à être divisée contre son gré. Ce devrait être l'idéal des hommes d'Etat de créer une grande confédération en Europe, de faire de l'Europe un Etat contre les Etats extra-européens. Depuis le temps des anciennes cités, les Etats se sont agrandis continuellement. L'Australie a été le premier continent-Etat, et l'Europe devrait suivre son exemple. La guerre deviendrait alors aussi improbable en Europe qu'elle l'est en Australie, et les nations pourraient réduire leurs armements et prospérer, affranchies de la crainte de la guerre.

La concurrence illimitée et ruineuse est graduellement éliminée des affaires par la coopération et l'amalgamation. La coopération et l'amalgamation, et non une rivalité ruineuse entre les Etats, devraient être le mot d'ordre des hommes d'Etat et des diplomates d'Europe.

La confédération de l'Europe est possible et praticable. Les bénéfices qu'elle rapporterait aux nations seraient incalculables. Comment cette fin si désirée pourrait-elle alors se réaliser ?

La confédération de l'Europe est, naturellement, impossible tant que de très grandes différences existent entre deux des principales nations. En ce moment, les différences sont peut-être les plus grandes et les plus sérieuses entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne, bien que les relations diplomatiques entre les deux pays aient été récemment améliorées matériellement. Comme il est impossible d'arriver à la confédération des Etats européens tant que la Grande-Bretagne et l'Allemagne seront en désaccord, le premier pas vers la fin désirée devrait être un accord complet et final entre les deux pays. Quand un tel accord complet et final sera accompli, quand l'Allemagne et la Grande-Bretagne seront fermement unies, ces deux puissances formeront le noyau d'une combinaison européenne de nations qui s'étendrait graduellement. L'Autriche-Hongrie, la France, l'Italie, la Russie se joindraient à la confédération, et avant peu la confédération européenne deviendrait un fait accompli.

Avant d'essayer d'arriver à une entente amicale ou mieux encore à une alliance sérieuse avec l'Allemagne, nous devons considérer nos obligations envers la Russie et la France. Notre devoir est évident. Nous devons dire à la France et à la Russie franchement que la Grande-Bretagne travaille pour une meilleure entente avec l'Allemagne, dans le but d'amener une alliance sérieuse entre toutes les puissances européennes. Au cas où nous réussirions, la France et la Russie seraient invitées à se joindre à la combinaison et participeraient à notre succès. Au cas où nous manquerions à notre but, rien ne serait changé, et notre entente avec elles n'en serait que plus ferme. Comme les hommes d'Etat russes et français sont des hommes de haute intelligence et d'un esprit très grand, et tous, sans exception, en faveur d'une

paix durable, ils donneraient sans hésiter leur assentiment à une telle proposition. Ils comprendront que nos efforts conduiront à une amélioration dans les relations entre l'Angleterre et l'Allemagne, dont leurs pays bénéficieraient eux-mêmes.

Les hommes les plus éminents de France sont tous d'avis que la question d'Alsace-Lorraine ne bloquera en rien la route vers une entente générale. De là la France serait le premier pays à se joindre à l'Alliance anglo-allemande. Son adhésion ferait de la confédération de l'Europe un succès immédiat. La nouvelle Triple-Alliance pour la conservation de la paix, l'alliance de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre serait par elle-même assez forte pour réformer l'organisation politique de l'Europe. Cependant, il n'y a point de doute que toutes les autres puissances soient déjà disposées en faveur d'une telle confédération et se joignent avec joie à la nouvelle alliance.

Tant que l'organisation politique de l'Europe restera sans changements, il ne pourra y avoir aucun moyen d'échapper à la cause actuelle des armements. Chaque puissance est obligée d'y prendre part et doit s'armer le plus possible, à moins qu'elle ne veuille devenir la proie de ses voisins. Ce serait en réalité une négligence criminelle de la part des principaux hommes d'Etat d'un pays quelconque de ne pas subvenir le plus possible à la défense, sans s'occuper de la dépense. Mais aussitôt qu'une unanimité et une entente cordiale auront été établies entre les six grandes puissances, que ce soit par le moyen d'une confédération ou de toute autre forme d'unité permanente, toute l'atmosphère politique sera changée. Les armements excessifs deviendront alors superflus et diminueront graduellement. La guerre entre les nations européennes deviendra impossible, et l'Europe pourra facilement économiser en argent et en travail douze milliards et plus, par année, au grand soulagement des citoyens accablés.

J'ai démontré dans les pages précédentes que les nations d'Europe sont écrasées par le fardeau du militarisme, que le militarisme est perpétué et augmenté par leurs divisions, et que les armements ne peuvent être limités que lorsque les nations européennes seront unies. J'ai expliqué en outre que l'unité de l'Europe ne peut être réalisée que par la création d'une confédération européenne, et que la première condition d'une telle confédération repose sur une entente, ou, de préférence, une alliance entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Une telle entente anglo-allemande formerait les fondations et la clef de voûte d'une confédération de l'Europe, et tous les hommes qui aiment la paix et ont réellement à cœur le bien-être public, doivent travailler de leur mieux à une entente anglo-allemande. C'est pourquoi je prie ceux qui sympathisent avec mon idée de s'avancer et de former une ligue. Son but initial sera d'améliorer les relations entre les deux pays par une campagne d'apaisement et de compréhension mutuelle, à un tel degré qu'elle rendra possible la confédération de l'Europe.

Ce qui est demandé n'est pas simplement d'arriver à une entente anglo-allemande qui, éventuellement, conduirait à une alliance anglo-allemande. Il faut beaucoup plus pour arriver à la confédération de l'Europe. Une grande propagande dans tous les pays d'Europe doit être mise sur pied. Un effort gigantesque doit être fait pour convaincre les nations de la folie des armements

actuels et de la nécessité de les réduire. Les yeux des peuples doivent être ouverts au danger. Ils doivent voir que la seule route au salut est dans la confédération de l'Europe.

Toute chose doit avoir un commencement. Le moment actuel semble propice. C'est pourquoi un commencement doit être fait sans retard. Un grand effort uni est réclamé. Guidé par ces considérations, l'auteur de ces pages fait appel à tous ses lecteurs pour assistance. Il a ouvert un bureau temporaire de la Ligue de la Confédération Européenne, 39, St. James Street, Piccadilly, Londres, W. Il invite tous ceux qui sympathisent avec son idée d'écrire au secrétaire honoraire, sir Francis Trippel, à l'adresse ci-dessus. Il accueillera avec reconnaissance les idées et la coopération de tous ceux qui désirent travailler avec lui pour la confédération de l'Europe.

Sir MAX WÆCHTER.

Traduit de l'anglais par GEORGES BAZILE

NOTRE CAMPAGNE

L'affichage de notre manifeste sur le rapprochement franco-allemand a été commencé. Dans le centre de Paris, dans les villes de province où il a été posé, notre « Appel aux Républicains » n'a pas été sans faire sensation.

Diversement accueilli, il fut partout très commenté. C'est un premier résultat.

Bien entendu, notre campagne ne s'arrêtera pas là. D'autres manifestes sont prêts : ils seront publiés incessamment. Et pendant toute la période électorale, nos délégués iront demander partout, aux candidats, ce qu'ils pensent du rapprochement franco-allemand.

C'est une action sérieuse, méthodique, que nous entendons mener autour de cette question primordiale.

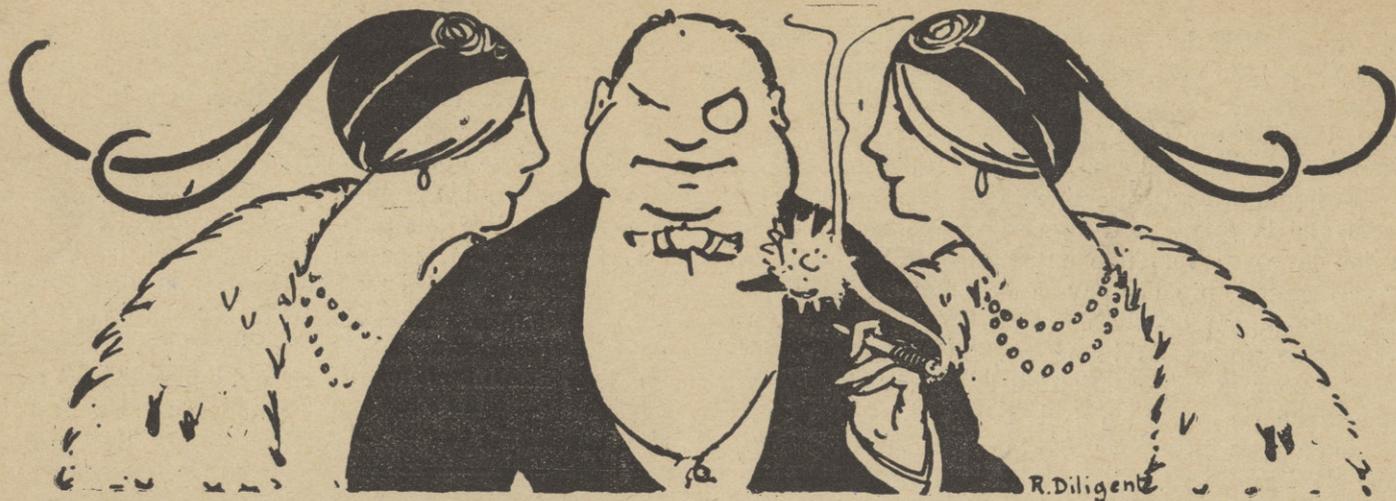
Est-il besoin de dire que tous les concours seront les bienvenus ?

VOIX D'EN BAS



— Encore trois de celaqués !

— Ah ! si on était de la circonscription à M^ginot !...



AUX ÉCOUTES

Caillaux impérior

Personne n'ignore que notre grand argentier national est l'être le plus fantasque qu'on puisse imaginer. Sa mufferie est en outre proverbiale.

De plus, M. Caillaux ne décolère pas et c'est avec crainte que tous ceux qui le servent l'approchent.

Dernièrement, M. Béhier, l'un de ses fidèles secrétaires, recevait une communication téléphonique de Mme Caillaux et cette dernière manifestait le désir qu'elle fut transmise immédiatement à son mari. Timoré, M. Béhier n'osait aller trouver le patron qui ce jour-là, était précisément de plus méchante humeur que d'habitude.

Finalement, M. Béhier prit son courage à deux mains et se précipita chez son Ministre.

— Dites-lui merde !... merde !... et merde ! répondit M. Caillaux.

Nous ignorons si M. Béhier s'acquitta de la mission.

ooo

Politiquement, théoriquement, M. Caillaux est un démocrate. D'esprit, de cœur et de sens, M. Caillaux est un aristocrate. Hautain, cassant, presque insensible, il serait odieux si ses merveilleuses qualités intellectuelles ne faisaient pas une heureuse compensation.

Récemment, l'Association professionnelle d'employés des Finances faisait auprès du ministre une démarche pour attirer son attention sur la situation des employés de l'Administration centrale.

— Mais, dit M. Caillaux, j'entends ne rien faire pour cette catégorie de serviteurs, messieurs...

Et devant l'étonnement bien compréhensible manifesté par les délégués :

— Il n'y a rien qui doive vous étonner, messieurs. Il a toujours été entendu pour moi que pour faire partie de l'Administration centrale des Finances il fallait être fortuné.

La délégation n'en est pas revenue.

ooo

Il est fâcheux que la règle imaginée par M. Caillaux ne soit pas appliquée aux percepteurs.

On aurait évité ainsi à M. Bonassies, percepteur à Nice, ancien administrateur colonial et protégé de Mme Caillaux n° 2, de lever le pied en laissant un déficit de 40.000 francs.

Ce personnage, si peu recommandable et pourtant puissamment recommandé, non seulement n'avait pas

de fortune, mais passait pour un joueur effréné et était, par surcroît, criblé de dettes.

ooo

On a beaucoup parlé des réceptions à la Présidence au temps où M. Fallières représentait notre République, et les petits fours qui étaient servis à la table présidentielle sont restés légendaires.

Il semblerait cependant que la ladrerie de notre actuel ministre des Finances ne le céderait en rien à celle de notre ex-Président, qu'on en juge !

C'était au temps où M. Caillaux n'avait pas encore épousé Mme Caillaux n° 3 (qu'il s'apprête, dit-on, à quitter) et celui-ci vivait en garçon au Ministère.

Pour être ministre, on n'en est pas moins homme, et certain soir, M. Caillaux revint accompagné d'un représentant du beau sexe. Il fallait fêter cette heureuse rencontre, mais les caves du ministre étant vides, on fut contraint d'aller chercher du vin chez un bistro de la rue Saint-Honoré. M. Caillaux le trouva exécrable. Que faire ? Soudain, le domestique eut une idée.

Le concierge du Ministère était à cette époque un brave garçon, aujourd'hui en retraite, du nom d'Escourteau. Il avait en cave quelques bonnes bouteilles de vin de son pays. Le brave homme ne demandait pas mieux que d'être agréable à son ministre ! On lui prit donc quelques bouteilles et comme compensation, M. Caillaux lui fit donner la piquette du mastroquet.

On s'entendra toujours

« Si la paix avec l'Allemagne doit se faire au prix de l'introduction des valeurs allemandes sur le marché de Paris, jamais ! » clament quelques-uns de nos confrères de la presse indépendante.

Voyons, chers confrères, s'il y avait un budget...

Pensum

La semaine dernière, lors de l'assaut donné par les troupes de la Fédération des gauches au ministère Doumergue et à l'impôt sur le revenu, il s'est trouvé un député radical unifié pour voter contre le gouvernement.

M. Brunet, consul du Monténégro, député radical unifié du dix-neuvième arrondissement, devra copier dix fois le paragraphe premier de l'instruction intérieure : « La discipline faisant la force principale des armées... »

La chasse au siège

Dans le X^e arrondissement, la lutte sera particulièrement chaude.

Dans l'une des circonscriptions, M. Tournade,

député sortant, aura contre lui les citoyens Cahouët candidat du parti radical unifié, et Sardin, candidat du parti socialiste. Il y a tout lieu d'espérer que les voix républicaines finiront par triompher du nationalisme que M. Tournade personnifie.

ooo

Dans l'autre circonscription, la bataille sera encore plus rude et le citoyen Groussier, député socialiste sortant, aura fort à faire. Il est vrai qu'il eut à subir des chocs beaucoup plus redoutables et fit mordre la poussière à des candidats plus notoires que ceux qu'il trouve aujourd'hui en face de lui (colonel Marchand). Mais à cette époque, les positions étaient nettement déterminées. Aujourd'hui ce sont des candidatures équivoques qu'il lui faudra combattre.

M. Rousset, le conseiller municipal fantôme de Saint-Vincent-de-Paul étant malade et ne se présentant pas, c'est M. Payer, conseiller municipal du quartier de Saint-Louis qui portera les espoirs des conservateurs. Un M. Robert, avocat, prépare sa candidature en se plaçant sous les auspices de la « Jeune République ». Mais il n'y a rien à faire pour lui et la lutte sera circonscrite entre le citoyen Groussier et M. Payer, riche entrepreneur, disposé à sacrifier des sommes considérables pour son élection, qui s'intitule socialiste indépendant.

Le Bonnet Rouge aura sans doute l'occasion de s'occuper particulièrement de ce personnage.

Maldonne

De notre confrère *L'Actualité* (N° du 15 février) :
Les personnalités dont on parle :

« M. Barrès, l'académicien BIEN CONNU. »

Suit la photographie de... Paul Fort !

Un tuyau

Il n'est pas garanti increvable, mais il a du bon, car il est basé sur une certaine logique. Le voici :

Le Critérium, nouveau journal des courses a pour principaux actionnaires MM. Louis Prate et J. Trarieux tous deux propriétaires connus, le premier ayant ses chevaux chez l'entraîneur Ed. Meyer, le second chez Lawrence.

Or, quand le *Critérium*, dans ses pronostics donnera un cheval entraîné chez l'un de ces deux entraîneurs, c'est qu'il sera bien et aura une toute première chance de gagner ; l'intérêt de ce journal — surtout au début — étant de donner le plus de gagnants possible à ses lecteurs, il ne le donnerait pas en cas de mauvaise forme, et nul plus que lui sera mieux placé pour le savoir.

LE PETIT JEU (suite)

PAUL BOURGET : Le porc épique.

ooo

SARAH-BERNHARDT : La dame planche.

ooo

DE LA BATUT : Le tyranneau de Bergerac.

ooo

MAURICE ROSTAND : Le sans-sonnet d'Arvers.

ooo

LE NOUVEAU PARTI OUVRIER : Les métamorphoses du Vide.

ooo

TARDIEU : L'Ennui du Temps.

ooo

ADOLPHE BRISSON : L'oncle réincarné.



Les Planches

LES VOLS DE L'ÉPERVIER

L'histoire de cet oiseau de passage au Nouvel-Ambigu est assez amusante. On sait que M. Francis de Croisset est commissaire général des Théâtres impériaux de Russie. Or, la haute société petersbourgeoise ne put pardonner à M. de Croisset d'être israélite et de s'appeler : « Wiener ».

M. de Croisset est donc en lutte ouverte avec le parti des grands ducs, et voilà pourquoi il fit *l'Épervier*. « Épervier » et « grands ducs » ne se raccommoderont jamais.

Car l'héroïne du nouveau drame Ambigu est une tricheuse, une voleuse. Elle trompe son mari et le pousse à la débauche. M. Francis de Croisset pour lui témoigner ses sentiments russophobes... a donné à cette triste héroïne la nationalité slave...

Les grands ducs... ne pardonneront jamais ce manque de tact à l'auteur de *l'Épervier*.

CHANGEMENT D'EMPLOI...

L'interprète ordinaire de M. Francis de Croisset, le fringant André Brulé, remporta dans *l'Épervier* auprès des belles spectatrices, son habituel succès... Et pourtant... serait-ce le premier signe du déclin de son astre ?... Le premier rayon arraché à son auréole de jeune premier ?... Toujours est-il que c'est la première fois, au théâtre, que Brulé est cocu...

A sa place, cela nous embêterait. Avoir toujours été celui dont, dans toutes les comédies, dans tous les drames, la beauté fatale fait chanceler la vertu des plus fidèles épouses... et être trompé comme les autres...

« Sort cruel !... » comme on chante dans *Orphée*...

MOTS D'AUTEUR

C'était au cours d'un récent banquet où fut fêtée la croix d'un directeur de théâtre.

M. Marcel Prévost prit le premier la parole pour glorifier le nouveau chevalier de la Légion d'honneur.

Il parla longtemps... longtemps...

Feydeau dissimulait mal son impatience. Un des voisins du spirituel auteur remarquant son énervement lui dit :

— Que voulez-vous, tout lui est permis à Prévost... maintenant qu'il est de l'Académie française, il n'a plus besoin de ménager personne.

Et Feydeau répondit :

— Si seulement il ménageait la langue française !



Le grand Parti Ouvrier

En voulez-vous des Prolétaires ?



L'OUVRIER CHAUVIN, DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE BEAUTÉ. — La révolution ne se fait pas à coups de bonnet de coton.

nous oublié les notions les plus élémentaires d'arithmétique ? — nous eûmes beau les compter, nous n'avons jamais trouvé au café du Centre plus de soixante-dix assistants. Et encore, il y avait des journalistes, un excellent Corse qui n'était ni ouvrier, ni socialiste, ni délégué, et quelques hurluberlus de diverses espèces, car on entraînait là comme dans un moulin.

Plus souvent qu'on aurait refusé du monde ! Pauvre vieil Allemane ! Quelle tristesse de le voir en pa-



LA CITOYENNE ELISABETH RENAUD. — Eh bien, oui ! c'est possible que je parle comme une femme...

reille compagnie près du suant Maussa, à la table de « l'intègre » Le Gléo, parmi des « prolétaires » à la Marange !...

Car ce sont tous des prolos.

Il fallait voir Nègre, penché sur la masse grasse et barbue de l'ouvrier Marange, fulminer contre le parti des intellectuels.

— Nous autres, ouvriers...

Tu parles !

Naturellement, nous eûmes le speech sur la R. P. scolaire, « la religion, affaire privée ». Dans deux mois quand Myrens aura définitivement été rejeté par la fédération socialiste du Pas-de-Calais, il pourra venir au parti ouvrier : son couvert est mis.

Nous ouïmes aussi un étrange discours de la citoyenne Elisabeth Renaud, avec ce leitmotiv : « Il faut conserver la France pour l'hu-

manité ». On se demandait ce que cela venait faire là. La citoyenne Cambier — elle était charmante, coiffée d'un amour de chapeau — n'en revenait pas !

Mais le premier rôle fut tenu par Chauvin, directeur de l'Institut de Beauté. Celui-là n'y alla pas par quatre chemins :

— La révolution ne se fait pas à coups de bonnet de coton, tonnait-il.

C'est peut-être à coups de rasoirs...



L'OUVRIER MAUSSA. — Moi, je suis un paresseux, na !

est une gamelle Une gamelle, ça ? Faudrait pas être dégoûté. Tout au plus une poubelle !...

manité ». On se demandait ce que cela venait faire là. La citoyenne Cambier — elle était charmante, coiffée d'un amour de chapeau — n'en revenait pas !

Mais le premier rôle fut tenu par Chauvin, directeur de l'Institut de Beauté. Celui-là n'y alla pas par quatre chemins :

— La révolution ne se fait pas à coups de bonnet de coton, tonnait-il.

C'est peut-être à coups de rasoirs...

On convint qu'on ferait le coup du père François aux « désunifiés », partout où on le pourrait. Chauvin, déjà nommé, déclara :

— Si personne n'a le courage de combattre Vaillant, qui a couvert toutes les saletés des autres, j'irai, moi !

Entendu, citoyen perruquier. On sera au rendez-vous.

Remarqué dans l'assistance Timon d'Asnières et Périclès du Sebasto. Public choisi, comme on voit.

Et voilà constitué le grand parti des Purs. Sûr que ce n'est pas de celui-là qu'on pourra dire qu'il

est une gamelle Une gamelle, ça ? Faudrait pas être dégoûté. Tout au plus une poubelle !...



LE CITOYEN NÈGRE. — Les ouvriers dénonceront partout ce parti d'intellectuels.

L'OUVRIER MARANGE. — Bravo ! bravo ! (Croquis de AUGLAY.)

NAPHTE RUSSE

On annonce que la société « Le Naphte Russe » procédera à la fin du mois de février, à une nouvelle augmentation de son capital, et portera celui-ci de Rbs. 16.500.000 à Rbs. 24.750.000 par la création de 82.500 actions nouvelles de Rbs. 100 chacune, participant aux bénéfices de l'exercice 1914.

Cette opération a pour but de mettre la Société en mesure de poursuivre le programme de développement qu'elle s'est tracé, et dont les augmentations précédentes ont marqué les premières étapes. Elle comporte, en même temps que de nombreux achats de terrains de réserve, l'acquisition de trois affaires en exploitation situées dans le centre même de Bakou, ainsi qu'une importante prise de participation dans une grande entreprise de la région de Grosnyi.

Elle permettra en outre à la direction technique de multiplier encore le nombre des forages.

Conformément aux statuts, les actions nouvelles seront réservées aux anciens actionnaires. Ce droit s'exercera donc dans la proportion d'une action nouvelle pour deux anciennes.

Le prix d'émission est fixé à Rbs. 165, ou Frs : 439,50.

La souscription sera ouverte du 27 février au 7 mars 1914.

Les publications légales ont été faites dans le bulletin des annonces légales obligatoires du 16 février 1914.

TER-AKOPOFF

Samedi dernier a eu lieu aux environs de 1.120 francs, l'introduction à la cote officielle du Parquet, au comptant, de 18.000 actions de Rbs : 250 francs chacune de la Société de Production et de Commerce de Naphte I. N. Ter-Akopoff, entreprise fondée en 1877 et transformée en 1899 sous la forme d'une Société anonyme dont les titres sont actuellement cotés à Saint-Petersbourg, dans les environs de 420 roubles.

Les publications légales ont été faites dans le Bulletin des annonces légales obligatoires du 17 novembre 1913.

LES BEAUX BIJOUX

LES BELLES PERLES

SONT ACHETÉS

TRÈS CHER et AU COMPTANT

par

MEYER

56, Boule Haussmann

(Près le Printemps)



-- Architectes, Entrepreneurs --
Tapissiers, Sculpteurs, Décorateurs,
Graveurs, Ébénistes, Ouvriers d'art
sur bois et sur fer, vous avez intérêt
à consulter les ouvrages que met
en vente - - - - -

- **M. TRUCHARD, Libraire** -
- à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise) -

Vous y trouverez d'excellentes
études sur les travaux se rattachant
à votre profession ! (Plans, Devis,
Croquis, Planches en couleurs).
- - - Facilités de paiement. - - -
Notice explicative sur demande.

La Société Générale Française

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

CONSTITUE UN CAPITAL

permettant d'assurer à tous un Patrimoine, une Dot, une Retraite

REMBOURSE EN CAS DE DÉCÈS

comme Minimum probable l'équivalent des Cotisations versées

ASSURE une protection efficace à la Famille

L'Association en cas de décès de l'année 1912 a donné 456 fr. 16 pour 100 fr. contre assuré (" Journal Officiel des 9 et 13 avril 1913 ")

Demander tous renseignements au Siège de la Société : 27, Boulevard des Italiens, PARIS.

E. MEZIDON
146, Rue de Rivoli, 146, PARIS
Manufacture d'appareils pour l'usage intime des 2 sexes
Envol gratuit du Catalogue sous pli cacheté
EXPÉDITIONS SANS MARQUE EXTERIEURE

IMPERMEABLE

Marq. dép. N° 149.361
le plus fin, solide, joli
Six beaux échantill.
envoyés à la
25, r. de la Duée
DEMANDEZ LE



Garanti pur para
de tous les préserv.
contre 1 fr. 35
Génération Consciente
Paris (XX^e)
CATAL. ILLUSTRÉ

SYPHILIS

Guérison assurée sans piqûres par les **GOUTTES St-MARC**, au **TUYUYA**, VINGT ANS de succès, amélioration immédiate des accidents tertiaires : Paralyse, Ataxie, Folie, Rhumatismes, Carie des os, Gommès, Ulcères, Plaques, Eczéma, Boutons, Chute des cheveux. Le flacon : 10 francs. Notice 5^e. Venir ou écrire. Grande Pharmacie hygiénique, 24, rue Etienne-Marcel, Paris.

SITUATION lucrative, indépendante à toute personne active, honorable.
S'adresser à la **Société générale française**, 27, boulevard des Italiens, Paris.

J'ENVOIE Discrettement Catalogue, Articles spéciaux, usage intime, Hommes, Dames et six beaux échantillons pour 1 franc. Envol recom. 45 cent. EN PLUS, M^{me} L. BADOR, 19, rue Bichat, Paris.

ARTICLES DE FÊTES

Coiffures -- Carnets de Bal
Insignes -- Brassards
Costumes -- Travestis
COTILLONS

DROUAULT

323, rue Saint-Martin

TÉLÉPHONE : ARCH. 24-92

Catalogue illustré sur demande

Le Bonnet Rouge

UN SCANDALE

Le Bonnet Rouge vient de découvrir, installée en plein Champ-de-Mars, une boutique où, sous un prétexte artistique, certains fabricants étalent impudemment quelques échantillons de leurs derniers produits

Le commis voyageur de cette maison est un certain Apollinaris, qui s'est fait le parrain d'une eau de table. X... marchand de gouttières, d'entonnoirs, d'appareils d'arrosage et de douche, a fait échafauder son éventaire de telle façon que les visiteurs craignent à tout moment de le recevoir sur la tête.

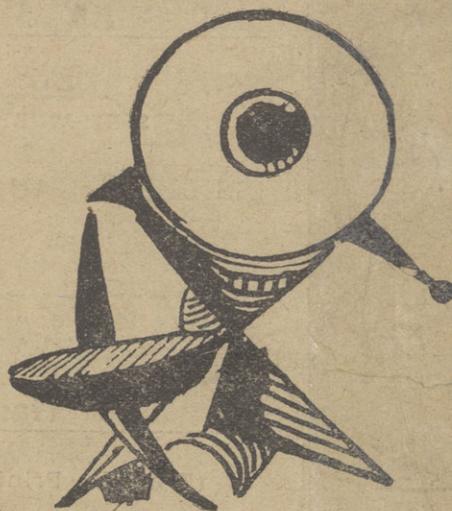


Un bazar de Venise a envoyé une girouette pour cheminée d'usine, devant laquelle les visiteurs se sont gondoliers.

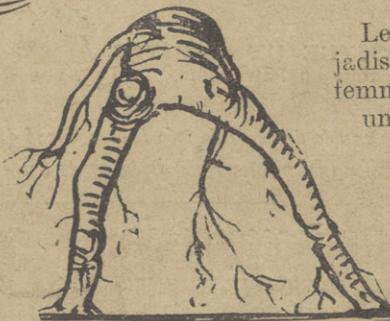
Mme Ler...x (cartomancienne) combine adroitement les cartes, le marc de café avec la vente des toiles cirées, linoléum et l'incrusta dont elle montre des échantillons.



La maison Z... met en montre, sur des jeannettes ridicules, ses nouvelles formes de chapeaux « haut de forme » et « melon estomaqué » dernier cri.



Un inventeur expose un appareil automatique avec entonnoirs perfectionnés, leviers, ressorts, etc., fonctionnant par le dynamisme intégral, et un jouet qui doit être très amusant à constater l'hilarité qu'il provoque.



Le chou, qui s'étalait jadis à la porte des sages-femmes, étant démodé, un moderniste vient de lancer l'affiche ovario-aérée.

Une dame, ô madame, c'est un vilain métier pour votre sexe, s'annonce pédicure pour pieds z'ailés (des pieds de muses sans doute).

La maison Bernot s'est fait représenter par deux bûches de marques nouvelles : orang-ou-tang et danseuse.



Dérouté par l'affiche qui s'étale à la porte (1) de cette exposition d'articles de ménage, etc., le Bonnet Rouge s'est enfui affolé, sans regarder autre chose, pour cette fois.

(1) Salon des artistes indépendants.